

Disputatio « De providentia »

par **Christoph Theobald**

Connues pour leurs dossiers et leurs bulletins scientifiques, les *Recherches de Science Religieuse*, n'ont pas pour autant abandonné la vieille coutume des numéros *Varia*. Ceux-ci permettent en effet d'accueillir quelques-uns des articles envoyés à la Rédaction, parfois par de jeunes chercheurs, et d'approcher une question d'actualité, ou encore de poursuivre un débat suscité par un précédent dossier de la Revue.

Tel est le cas du premier article de cette livraison, dû à Emmanuel Durand qui, sur la demande de la Rédaction, réagit par rapport au numéro récent sur la Providence, intitulé « Que ta volonté soit faite » (*RSR* 106/2 - Avril-juin [2018]). Tel article de ce numéro accordait, en effet, audience avec beaucoup de nuances d'ailleurs et arguments à l'appui, aux thèses très répandues de l'*Open Theism*, défendues dans la théologie anglo-saxonne et nuancées par un courant important de la théologie allemande. Professeur au collège dominicain d'Ottawa et connu, entre autres, par son ouvrage sur la question, *Évangile et Providence. Une théologie de l'action de Dieu* (« Cogitatio fidei » 292, Le Cerf, 2014), Emmanuel Durand était tout indiqué pour discuter les trois présupposés de l'*Open Theism*, et la conception de la théologie qui sous-tend ce « remaniement de fond ». On saura gré à l'auteur de ne pas se contenter d'un examen critique du modèle dit « sempiternaliste ». Il propose donc sa propre reconstruction, fondée sur les rapports entre liberté et « nécessités » dans l'œuvre de Luc, restant décidément sous l'horizon du Credo trinitaire. Qu'il soit

donc remercié de sa participation à cette *disputatio* que nous avons souhaitée dans l'Éditorial de la deuxième livraison de cette année.

Les deux articles qui suivent se tiennent chacun sur un terrain proprement christologique. L'un est celui d'un autre dominicain du Collège universitaire à Ottawa, Louis Roy, pour traiter de « la connaissance humaine du Christ » ; l'autre, de Gérard Remy, professeur émérite de l'université de Metz, bien connu de nos lecteurs, qui analyse l'apparente convergence théologique entre Luther et Bossuet quant au modèle « économique » de « la substitution pénale ».

Se référant à trois principes fondamentaux concernant le Christ (une vraie humanité, la plus parfaite qui soit, dans la condition « économique » convenant à notre salut), des principes formulés par ailleurs par Emmanuel Durand, Louis Roy s'appuie sur l'idée de kénose, selon l'hymne de l'Épître aux Philippiens, se fondant sur les travaux de l'exégèse critique afin de se distancier de la position de Thomas d'Aquin. Le docteur commun, rappelons-le, avait distingué en Jésus trois genres de connaissance : la vision béatifique, la connaissance infuse et la connaissance acquise. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous satisfaire d'une « kénose ontologique » (assomption d'une nature humaine) et « psychologique » (acceptation de la souffrance et de la mort), comme pouvaient le faire les Pères de l'Église et une large part de la christologie médiévale. Nous devons aussi compter avec une « kénose historique », prenant au sérieux la situation socio-culturelle et les *limites cognitives de Jésus*. S'inspirant de K. Rahner et de W. Pannenberg, Louis Roy réinterprète, de manière originale, l'interaction entre les trois formes de connaissance, distinguées par saint Thomas.

Le contexte dans lequel se trouve cet article (dû au hasard de la programmation) fait qu'il entre en résonance avec le précédent, complétant le débat sur la Providence (débat qui, par ailleurs, dépasse le strict cadre de la théologie de Thomas d'Aquin et de sa postérité). Ainsi que le soulignaient plusieurs articles de la deuxième livraison de cette année, il est impossible de traiter de la Providence divine sans tenir compte de sa concentration christologique, entendue dans le Nouveau Testament comme amour crucifié ; Emmanuel Durand le souligne, lui aussi, dans son article (cf. ci-dessous, p. 551), tout en proposant de respecter la « pluridimensionalité » de l'événement de la passion de Jésus et de sa Pâques. *Sous certains aspects* cet événement est en effet détestable pour Dieu (comme le soutient l'*Open Theism*) ; mais considéré *selon la dimension de l'amour de Jésus*, il devient agréable à ses yeux. Ce type de discernement plus fin permet de questionner les trois présupposés de l'*Open Theism* (transfert inaperçu de la souveraineté divine en l'homme, volonté de Dieu de se laisser déterminer par ses créatures libres et suspension de l'omniscience divine au profit

de la liberté humaine). Parvient-on ainsi à bout des difficultés qui l'ont suscité ? Appelée ici à la rescousse, la distinction thomasiennne entre « ordre universel » (où se situerait le caractère immuable de la Providence) et « ordres particuliers » (influçables et modifiables ; cf. ci-dessous, p. 549 s.), aurait peut-être, elle aussi, besoin d'une reprise critique en fonction de notre vision historique et évolutive du monde. Le débat doit donc continuer dans la suite de l'interprétation critique que Louis Roy a opérée par rapport à la connaissance humaine de Jésus.

L'autre article, sur le modèle sotériologique de « la substitution pénale » chez Luther et chez Bossuet, ne touche d'abord en rien à la question de la Providence divine. Gérard Remy part d'une certaine convergence des deux approches, centrées sur un célèbre verset de la lettre aux Galates : « Christ a payé pour nous libérer de la malédiction de la loi, *en devenant lui-même malédiction pour nous* » (Ga 3, 13). Ce faisant, il montre que, chez Luther, l'expiation, à titre de substitut pénal, est liée à la justification par la foi et se réalise dans le Christ par un combat entre le péché assumé et son innocence victorieuse. Par contre, et alors que, chez Bossuet, le Christ est chargé d'atroces souffrances par lesquelles le Père se venge de nos fautes, le but affectif du prédicateur est de briser les cœurs endurcis de ses auditeurs. Une analyse plus fine des différences fait alors paraître que, là où la christologie du Réformateur réussit à associer croix *et* résurrection dans l'unique œuvre du salut, Bossuet relie la passion du Christ aux dispositions du Père. Ces dispositions sont pour lui faites de vengeance envers le péché concentré en son Fils, selon la priorité de l'exercice de la justice sur la miséricorde subséquente envers les humains (cf. ci-dessous, p. 581-583).

Par la suite, Gérard Remy apporte une série de réflexions critiques, s'arrête sur l'héritage actuel du modèle de substitution, par exemple dans la *Théodramatique* d'un Hans Urs von Balthasar. Il suggère pour finir qu'un autre modèle, celui de « solidarité », serait plus ajusté aux données bibliques, et pourrait même être impliqué dans la sotériologie d'un Balthasar. Lu dans le contexte de ce numéro, l'article ajoutera sans aucun doute un motif supplémentaire au large discrédit dans lequel est tombé la foi en la divine Providence. Comment se fier à un Dieu qui pourvoit et qui (surtout chez Bossuet) prend en même temps les allures d'un cynique envers son propre Fils ? C'est l'articulation de l'ensemble des attributs de Dieu qui est ici en jeu, non seulement sa souveraineté, son immutabilité et sa prescience, mais aussi sa justice et sa miséricorde en lien avec l'amour et la victoire du Crucifié. On perçoit alors à quel point la question de la Providence divine rejoint le problème de l'équilibre d'une « réinterprétation » globale du mystère chrétien, qui est à l'ordre du jour et déjà avancée.

*

Ces derniers temps, la question de la crédibilité d'une telle tradition et, surtout, de l'Église qui la porte a défrayé, une fois de plus, la chronique. Les affaires de pédophilie et la récente *Lettre du pape François au Peuple de Dieu* (20 août 2018) ne peuvent pas ne pas toucher aussi la communauté des théologiens et théologiennes. L'analyse des causes du phénomène et, en particulier, la mise en garde contre le « cléricalisme » – « manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Église, si commune dans nombre de communautés dans lesquelles se sont vérifiés des abus sexuels, des abus de pouvoir et de conscience », ajoute le pape –, manifestent la profondeur du mal qui a atteint le corps ecclésial.

On est en droit de s'interroger sur ce qui a pu se passer pour en arriver là, cinquante ans après un concile dont un des axes principaux a été précisément la défense de l'égalité de tous les baptisés. L'attention portée à leurs charismes et la redéfinition du ministère ordonné étaient pourtant déterminées par leur nouvelle situation au sein et au service du peuple de Dieu. On sait que l'accusation de cléricalisme ne peut surgir que dans des sociétés séculières, devenus laïques et parfois viscéralement anticléricales. Mais la force du concile Vatican II avait été de se laisser enseigner par cette situation qui, en Europe, marque très profondément les psychologies sociales et d'en tirer profit pour une intelligence plus juste de la constitution de l'Église et de la place du ministère en son sein. La théologie postconciliaire est maintes fois revenue sur ces sujets, parfois jusqu'à la lassitude. Les *RSR* ont très largement participé à ces travaux de recherche, encore dernièrement dans leurs numéros sur Vatican II, sur l'apostolicité, le *sensus fidei fidelium* et, dans la livraison précédente, sur la synodalité de l'Église.

On ne peut pas en vouloir aux théologiennes et aux théologiens de regretter, parfois avec résignation, sinon amertume, que leur magistère doctoral soit simplement ignoré par celui de leurs pasteurs. La baisse du niveau culturel global dans l'Église catholique, l'entrée du « présentisme » en son sein, son incapacité aussi à se laisser enseigner par le regard extérieur, par exemple sur la question du cléricalisme selon le regard de nos frères et sœurs d'autres confessions chrétiennes, finissent par rendre de plus en plus difficile une réforme en profondeur, éclairée par une réflexion historique et théologique solide, débattue et délibérée en commun.

*

À la fin de ce numéro, le lecteur trouvera d'abord une note de François Trémolières sur la correspondance entre Michel de Certeau et Henri de Lubac, et trois bulletins: celui de patristique latine de

Paul Mattei que je remercie vivement de prendre le relais de Martine Dulaey, celui de théologie des religions, rédigé par Geneviève Comeau et Michel Younès, ainsi que celui de sociologie religieuse dont le titulaire est Jean-Marie Donegani. Que tous soient remerciés pour leur fidélité et la richesse de leur apport aux recherches en science religieuse.

